

# COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

## ÉPREUVE À OPTION: ORAL

**Daniel Balland, Karine Bennafla**

**Coefficient : 3 ; Durée de préparation:** 1 heure

**Durée de passage devant le jury:** 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions

**Types de sujets donnés:** document cartographique sur la France éventuellement complété par des documents annexes.

**Modalités de tirage du sujet:** tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés:** aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés:** atlas scolaire

Douze candidats ont passé cette épreuve cette année, soit une sensible augmentation par rapport aux années précédentes. Les notes obtenues se sont échelonnées de 5 à 19, la moyenne s'établissant à 13,08. Seules trois prestations ont été notées sous la moyenne, mais six ont obtenu une note égale ou supérieure à 15. C'est dire que l'épreuve orale de Géographie est dans l'ensemble bien maîtrisée sur le plan technique et que les différences entre candidats s'établissent essentiellement à partir de l'élégance de leur présentation (plan, intonation), de leur aptitude à intégrer les documents annexes à leur exposé, et enfin de la précision de leur analyse.

Le document de base a toujours été la carte topographique au 1/25 000. Les documents annexes, proposés dans plus de la moitié des sujets tirés, étaient soit des cartes plus anciennes (généralement au 1/50 000), soit des vues aériennes ou satellitaires, soit des coupures de presse, seules ou en association. Si le jury tient naturellement compte de l'importance inégale de la masse documentaire à dominer lorsqu'il juge le candidat, force est de constater que l'abondance de celle-ci n'a jamais été pénalisante, au contraire.

Dans le cas de l'association de plusieurs cartes de dates différentes, le jury s'attend à une étude fine des dynamiques territoriales, toujours menée à partir de la situation la plus récente que le candidat peut d'ailleurs actualiser le cas échéant en fonction de ses connaissances. Dans le cas où le document annexe est un dossier de presse, il s'agissait toujours d'un article récent, relativement bref, donnant des informations de nature socio-économique suggérant un approfondissement du commentaire dans cette direction. Les photos aériennes ou images satellitaires, quant à elles, permettent de juger la familiarité des candidats avec ces types de documents complémentaires de la carte.

Si l'analyse combinée de cartes chronologiquement distinctes est un exercice qui paraît familier aux candidats et qui ne soulève pas de problèmes particuliers, l'utilisation des coupures de presse est parfois mal dominée ou négligée, ne donnant lieu qu'à quelques propos convenus du genre "comme le montre l'article". Quant à l'image satellitaire tombée avec la carte de Strasbourg, elle n'a tout simplement pas été utilisée du tout par le candidat.

On rappellera que l'analyse de la carte proprement dite, qui reste de cœur de l'exercice, doit se faire selon un plan adapté à chaque cas (thématique ou régional selon les cartes) et qu'il faut éviter de donner le tournis au jury en le promenant sans arrêt du nord au sud et de l'est à

l'ouest de la feuille (Bayonne). Le ton de l'exposé est d'évidence un élément d'appréciation important à l'oral: tel candidat qui apparaît dynamique, convaincu par ce qu'il dit, primera toujours sur tel autre, aussi bon sur le fond, mais terne, voire soporifique dans la forme. Il est aussi recommandé de regarder le jury de temps en temps et de ne pas concentrer son regard exclusivement sur ses notes et sur la carte. Chaque candidat peut choisir de fixer celle-ci au tableau (c'est le jury qui se charge de la fixation) ou de la poser à plat sur une table devant lui. L'expérience montre que la première solution est de loin la plus "payante" en permettant de montrer clairement les faits commentés, à la condition toutefois que le candidat soit attentif à son placement: ne pas tourner le dos au jury en permanence, ne pas lui masquer la carte alors même que l'on prétend lui indiquer un emplacement précis...

En salle de préparation, le candidat dispose désormais d'un atlas scolaire qui doit permettre d'éviter les bévues chorographiques les plus fréquentes.

Derrière les inévitables aspects techniques de l'exercice, plutôt bien dominés dans l'ensemble, le jury cherche à évaluer les connaissances du candidat et sa maîtrise du vocabulaire disciplinaire. Telle bavure de l'exposé initial (par exemple les vallées des Maures inondables "en été"), corrigée lors des questions finales, restera sans conséquence grave. En revanche la persistance à analyser la carte de Nevers comme un "espace sous tutelle" (de Bourges!) dans le même temps où l'on affirme que la ville-centre "maîtrise son espace", révèle à la fois un contre-sens dommageable sur la nature même de l'exercice et de coupables imprécisions de vocabulaire.

Liste des sujets (cartes au 1/25 000 sauf indication contraire): Avignon (+ photo aérienne) – Bayonne - Longwy (+ 1/20 000 1930 + coupure de presse) – Mazamet – Morlaix - Nancy-Toul (+ 1/50 000 1958-1960) - Nevers – Rennes (+ coupure de presse) – Saint-Tropez (+ 1/50 000 1958) – Strasbourg (+ image satellitaire) – Trois Vallées – Valenciennes (+ 1/50 000 1970 + coupure de presse).